MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN : 0762 042X

DLP 12-5-86050936

Avertissements agricoles

(R)

BRETAGNE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

280, rue de Fougères, 35000 RENNES ☎ (99) 36 01 74

29 22 56 35

Publication périodique

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION : CÉRÉALES

BULLETIN N° 34

(Supplément au Bulletin n° 126)

18 avril 1986

Blé et orge d'hiver : Bon état sanitaire en général.
Pas d'intervention à prévoir pour le moment.

Colza d'hiver : Surveillez les méligèthes et les maladies (cylindrosporiose, pseudocercosporella).

Maïs : L'époque des semis approche !
Pensez au désherbage et à la lutte contre les ravageurs.

BLE D'HIVER

La végétation accuse un retard d'une dizaine de jours par rapport aux années précédentes. La plupart des cultures vont arriver au stade épi 1 cm. Il est donc temps de réaliser le deuxième apport d'azote et d'appliquer éventuellement un racourcisseur.

Situation

- **Maladie du pied** : le piétin verse est peu fréquent. Le rhizoctone se rencontre avec une fréquence faible : 10 % de talles atteintes sur leur gaine la plus extérieure.

- **Septoriose** : Elle est pratiquement absente ou seulement présente sur les feuilles du bas en voie de disparition. Il s'agit de Septoria tritici.

- **Oïdium et Rouille brune** sont absents.

Préconisations

. Aucun traitement n'est justifié dans les 10 jours à venir.

. Dans les rares cas où du piétin verse est observé, nous vous rappelons la stratégie utilisable en 1986.

Des souches de piétin-verse résistantes aux benzimidazoles et thiophanates (carbendazime, benomyl, thiophanate méthyl) ont été trouvées dans de nombreuses exploitations de Bretagne, en 1985. Il est donc nécessaire de distinguer deux cas :

- Lorsqu'on peut craindre l'existence de souches résistantes (voir notre bulletin n° 33 du 7 avril 1986) : Utilisez uniquement des produits à base de prochloraz (SPORTAK 45, SPORTAK PF, SPORTAK MZ) ou de fluzilazol (PUNCH C...) dès que 20 % des talles sont atteintes sur leurs **gaines extérieures.**

P34

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GERANT : G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. 528 AD

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc. 80 F
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DDA - Prot. Végét.

- Dans les autres situations : vous pouvez utiliser un produit contenant des benzimidazoles ou thiophanates dès que 20 % des talles sont atteintes en profondeur (avant que le champignon ne passe sur la tige). Les produits contenant du prochloraz ou du fluzilazol sont également utilisables.

ORGE D'HIVER

Les cultures sont entre le stade épi 1 cm et le stade 1 noeud.

Situation et prévision

Les maladies du pied sont peu fréquentes. Dans quelques parcelles, la rhynchosporiose est présente ainsi que la rouille brune et l'oïdium sur les feuilles inférieures. **Attention** à la confusion entre des "brûlures" de produits herbicides et les taches de rhynchosporiose : dans le cas de brûlure, il s'agit de nombreuses petites taches, souvent de forme arrondie, avec une bordure brun clair à brun foncé, bien nette. Il n'y a pas de halo jaune autour des taches.

Les conditions climatiques actuelles (températures basses - pluies fréquentes) sont favorables à la remontée de rhynchosporiose sur les feuilles supérieures.

Préconisations

- En l'absence de maladie, ce qui est le cas pour le moment de la majorité des parcelles, attendez nos prochains avis.

- Dans les parcelles où la rhynchosporiose est présente sur les feuilles de la base : traitez, dès le stade 1 noeud, (voir liste des produits ci-jointe) avec un produit actif également sur rouille brune et oïdium.

DESHERBAGE DES BLES ET ORGES D'HIVER

- **Antigraminées** : Seuls sont utilisables maintenant des anti-folles-avoines spécifiques: ILLOXAN jusqu'au stade épi 1 cm (2,5 l/ha sur blé - 2 l/ha sur orge). Bonne action sur folle avoine et ray-grass. SUFFIX 425 (3 l/ha) : du stade épi 1 cm jusqu'à la mi-montaison (2 noeuds). Bonne action sur folle avoine et action non négligeable sur vulpins.

- **Antidicotylédones** : tout traitement est à proscrire après le stade 2 noeuds.

Renseignez-vous auprès de vos fournisseurs en cas de mélange de produits herbicides entre eux ou avec un racourcisseur.

COLZA D'HIVER

Les colzas ont en général dépassé le stade T20 (tige principale ayant 20 cm de haut) et sont au stade D2 (inflorescences secondaires visibles - boutons floraux accolés) et parfois E (boutons floraux séparés).

Ravageurs : Les conditions climatiques passées (températures basses, vent) ont été défavorables aux vols des insectes. Aucun charançon de la tige n'a été capturé. Le stade de sensibilité à cet insecte est passé. Il faut maintenant surveiller les méligèthes, notamment si les températures augmentent.

Maladies : La cylindrosporiose et pseudocercosporella capsellae se manifestent par des taches plus ou moins blanches sur les feuilles : voir la fiche phytosanitaire du bulletin n° 123 du 30 janvier 1986. Contactez-nous si vous constatez de telles taches sur les feuilles de votre culture.

- Avoir recours à une lutte raisonnée, combinant la lutte culturale et la lutte chimique.

Un maïs qui se développe vite est moins sensible aux attaques des ravageurs. Toutes les mesures culturales favorables à la culture facilitent donc sa protection : bonne préparation du sol, semis dans une terre suffisamment réchauffée, bons amendements, fertilisation, correction des carences, variétés et semence vigoureuses, engrais starters en localisation.

Un passage de rotavator quand les taupins sont en surface diminue fortement leur population. Un travail superficiel du sol lorsque le sol est chaud et sec est très défavorable aux scutigerelles.

Des stratégies sont adaptés aux divers ravageurs

- Ravageurs pour lesquels seule la lutte au semis est possible

Taupins : Dans les situations de forte infestation, il faut choisir le lindane. On peut aussi utiliser un bon granulé insecticide en localisation mais en retardant la date de semis pour s'assurer d'une rémanence d'action suffisante. Dans ce dernier cas, il faut estimer le risque pour la culture suivant le maïs. Si c'est une céréale, il faudra la protéger par un traitement au lindane en plein pour les populations de taupins importantes et par un traitement de semences pour les populations moyennes.

Scutigerelles et nématodes : Un traitement est nécessaire dans les situations où leur présence est connue. Tous les produits (sauf le lindane) sont efficaces contre les scutigerelles. Contre les nématodes, le Temik M (autorisé sur nématodes) et le Curater (bons résultats dans les essais) sont utilisables. D'autres produits (Marshall 5 G, Oncol 5 G, Deltanet, Counter plus) peuvent agir mais leur action est à démontrer. Pour les scutigerelles et les nématodes, il est utile de retarder les semis pour faciliter l'action des produits.

Mouche des semis : la mouche des semis pond sur sol nu, finement travaillé, avec un apport de matière organique récent. Les dégâts sont à craindre pour les semis précoces avec une levée lente du maïs. Le lindane et les autres produits sont efficaces.

- Ravageurs pour lesquels la lutte en post-levée du maïs est possible.

Tipules : Deux possibilités :

• Les détruire en présemis avec du lindane, du Lorsban 16 ou du Krégan (le lindane employé en présemis peut avoir une action insuffisante). Cette solution est nécessaire pour du maïs sous plastique, car il est alors difficile de traiter en postlevée par pulvérisation ou par appât.

• Il est préférable d'attendre et d'intervenir en postlevée du maïs seulement en cas d'attaque : les populations de larves peuvent être importantes sans occasionner de dégâts si une croissance rapide du maïs et la sécheresse du sol ne favorisent pas les attaques. En traitement de postlevée, les produits autorisés en pulvérisation et en appâts contre les noctuelles sont efficaces sauf le Decis pas actif sur tipules. Dautres produits sont également utilisés : Lorsban L 16 ou Kregan à 3 kg, parathion à 500 g de matière active/ha lindane en poslevée ou Mesurol appât.

Limaces : Ces ravageurs sont très fréquents. Surveiller les cultures et intervenir si nécessaire avec un produit antilimace : Mesurol ou produits à base de métaldehyde.

Oscinies et géomyza : Certains granulés en localisation sont efficaces. Sinon, dans les zones à risque, on peut intervenir par pulvérisation au stade 1,5 à 2 feuilles du maïs si les conditions climatiques sont défavorables à la culture : Chlorfenvinphos et trichloronate à 500 g de matière active/ha.

ooo

o

P 38

MAIS

* Le dépliant maïs A.G.P.M.-S.P.V. joint au bulletin n° 33 du 7 avril 1986 indique les produits utilisables en désinfection du sol et contre les noctuelles.

LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS, AU SEMIS ET EN DEBUT DE VEGETATION*

Des erreurs sont à éviter : elles entraînent un risque pour la culture ou une inéfficacité des produits.

- un mauvais réglage du distributeur de granulés insecticides : un surdosage peut rendre le produit très toxique pour la culture, un sous dosage diminue l'efficacité.

- pour les traitements en plein (lindane, Kregan, Lorsban L 16) il faut incorporer à 4-5 cm avec une herse. Une incorporation plus profonde au vibroculteur dilue trop le produit et explique des cas de mauvaise efficacité des traitements.

- pour les traitements localisés avec des insecticides granulés, éviter des semis trop profonds : les taupins peuvent alors attaquer le collet des pieds de maïs sans être atteints par les microgranulés localisés près de la graine, au fond de la raie de semis.

- pour les maïs sous plastique, il faut réduire les doses (1/2 à 2/3 de dose) afin d'éviter un surdosage, du fait du semis en poquets. Le risque de phytotoxicité est important pour les produits contenant du lindane.

Des choix sont possibles

- Traiter en pleine surface avant le semis ou traiter en localisation dans la raie du semis: les traitements en plein sont efficaces contre les taupins pour le lindane, les taupins et les scutigerelles pour le Krégan et le Lorsban L 16, mais ils ne contrôlent pas l'ensemble des ravageurs du maïs, comme certains insecticides granulés en localisation.

- Traiter au semis seulement contre les principaux ravageurs du sol (taupins et scutigerelles) et intervenir ensuite en végétation par des traitements en postlevée du maïs, seulement si nécessaire ; ou bien traiter au semis contre l'ensemble des ravageurs avec un produit "haut de gamme". Deux éléments peuvent influencer ce choix :

. **Le niveau d'intensification** : un maïs intensif ou un maïs sous plastique peut valoriser l'utilisation d'un produit haut de gamme.

. **La date de semis** : un semis précoce en conditions froides entraîne un développement lent de la culture et accroît les probabilités d'attaque par des ravageurs secondaires: nématodes, oscinies, géomyza. Aussi un produit haut de gamme peut être utile. Par contre, pour un semis plus tardif en conditions poussantes, un produit efficace seulement contre les ravageurs souterrains peut suffire.

- Traiter contre les ravageurs souterrains, **seulement si c'est nécessaire.** Un agriculteur peut surveiller ses parcelles tout au long de leurs rotations. Cette attitude est sage car elle permet de déceler des ravageurs qui passent parfois inaperçus (scutigerelles, nématodes) et d'agir en conséquence. Dans le cas des taupins, il peut faire des sondages à la bêche dans les cultures précédant le maïs, à des époques de l'année où les taupins se trouvent en surface (printemps et automne, quand le sol est à la fois chaud et humide). Pour un hectare, il faut huit prélèvements d'environ 50 litres de terre (trou de 100 x 25 cm et 20 cm de profondeur). Pour un maïs, le seuil de nuisibilité est de 10 à 50 larves au m² et pour une céréale d'hiver 50 larves au m².